



Énoncé des valeurs de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs

Adopté par le conseil des commissaires
Le 16 septembre 2014

À propos de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs

La Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs dessert 32 villes, villages et paroisses d'un territoire qui incluent la MRC du Témiscouata, la MRC des Basques et la Municipalité de Saint-Cyprien. Elle regroupe plus de 700 personnes exerçant diverses fonctions avec la mission d'instruire, socialiser et qualifier plus de 3 600 élèves jeunes au préscolaire, primaire et secondaire et près de 500 clients adultes répartis dans 34 écoles primaires, 6 écoles secondaires, une Maison familiale rurale, 6 centres et sous-centres de formation professionnelle, de formation aux adultes et de service aux entreprises.

Notre mission

La Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs réalise la mission qui lui est confiée par la Loi sur l'instruction publique. Elle s'exprime d'abord et avant tout sur le plan éducatif. Elle consiste à « offrir les services éducatifs auxquels les personnes jeunes et adultes relevant de notre compétence ont droit en vertu de la loi, et assumer la coresponsabilité de leur réussite éducative ». (Article 207.1 de la L.I.P)

Pour cela, nous devons notamment, sur notre territoire :

- Promouvoir et valoriser l'éducation publique.
- Veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification;
- Entretenir une offre de service éducatif diversifiée et adaptée;
- Influencer, soutenir et accompagner les établissements dans la réalisation de leur mission qui est d'instruire, de socialiser et de qualifier;
- Optimiser les ressources disponibles pour assurer la réussite éducative;
- Contribuer au développement social, culturel et économique de la région et de la communauté.

Énoncé des valeurs

Préambule

Les valeurs organisationnelles, dans la mesure où elles sont bien connues, intégrées et partagées, servent de guide pour éclairer les pratiques de tous les membres de notre organisation. De plus, elles viennent appuyer et renforcer l'accomplissement de notre mission.

L'appropriation d'un comportement éthique permet d'offrir des services de qualité menant à la création et au maintien d'un lien de confiance notamment avec le public. Il est donc essentiel de communiquer, dans toute notre organisation et auprès de nos partenaires, des attentes claires en matière d'éthique.

Les valeurs organisationnelles privilégiées constituent des points de repère essentiels et des instruments clés de mobilisation pour l'ensemble du personnel. De plus, les orientations en matière d'éthique, qui sont en lien étroit avec chacune des valeurs organisationnelles, visent à fournir des points de repère additionnels pour les décisions et les comportements des membres de l'organisation. Elles ont donc été formulées en termes de comportements souhaitables.

Nos valeurs et leur signification

Fondement de nos valeurs : l'éducation publique

La Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs (CSFL), soit l'ensemble des personnes œuvrant dans ses écoles, ses centres de formation et ses centres administratifs, doit exercer un leadership en ce qui a trait à l'instruction, à la socialisation et à la qualification des personnes jeunes et adultes relevant de sa compétence tout en dispensant des services éducatifs et complémentaires de qualité à la clientèle avec laquelle elle est en relation. Une telle responsabilité implique que nous devons être conscients de notre rôle particulier en tant que modèle dans la communauté.

La notion de service public est au cœur de nos actions de tous les jours. Notre raison d'être étant d'abord et avant tout les élèves et la communauté, nous devons leur dispenser des services diligents et professionnels. Ce faisant, nous maintenons et développons la confiance du public.

Respect mutuel

Par respect mutuel, nous entendons agir avec attention et considération. Nous reconnaissons la contribution de tous comme essentielle à la réalisation de notre mission éducative et sociale.

Ainsi, le respect mutuel dont nous faisons preuve favorise la confiance, la solidarité et l'ouverture; des éléments fondamentaux pour le maintien d'un climat organisationnel sain et l'octroi de services de qualité.

Engagement

L'engagement désigne d'abord et avant tout l'adhésion à notre mission, qui s'exprime par notre volonté à déployer tous les moyens à notre disposition dans son accomplissement, avec dévouement et rigueur.

Professionalisme

En faisant preuve de professionnalisme, nous avons à cœur d'être compétent: agir avec autonomie, discernement, ouverture d'esprit et dans le respect de la confidentialité, afin de répondre aux responsabilités découlant de notre mission.

Nous sommes donc collectivement responsables des interventions que nous mettons en place pour le bien-être de l'élève de même que de l'image que nous projetons auprès des personnes que nous formons.

Collaboration

La collaboration est l'acte de travailler ensemble autour d'objectifs communs découlant de notre mission. Celle-ci nécessite la participation active et positive de tous, et ce, dans tous les milieux formant notre organisation.